

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 21 mai 2014

POINT IX.2 - 1^{er} alinéa :
Compte-rendu des travaux du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)
du 16 mai 2014 exerçant les compétences
de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) :
compte-rendu des travaux de la Commission de la pédagogie du 10 avril 2014 :
appel à projets pour le développement d'enseignements en anglais de niveau master à l'uB :
présentation des projets retenus et attribution de bourses d'études spécifiques

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CEVU du 16 mai 2014

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 19 pour (unanimité) : l'adoption des 4 projets retenus dans le cadre du développement d'enseignements en anglais de niveau master et l'attribution de 8 bourses d'études spécifiques.

Dijon, le 23 mai 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : - Relevé synthétique des avis du CEVU
- Compte-rendu de la Commission de la pédagogie du 10 avril 2014*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Compte rendu de la séance du jeudi 10 avril 2014

Ouverture de la séance à 14 heures.

1. Informations générales

Grégory WEGMANN informe les membres de la CP que la séance d'aujourd'hui se déroulera en deux temps : commission commune avec les relations internationales pour le point lié à l'appel à projets et les projets internationaux et ensuite, en configuration classique pour les points 3-4-5 de l'ordre du jour.

2/ a / Appel à projets

Grégory WEGMANN invite Bénédicte FORTIER, Directrice du Pôle International, et les 4 porteurs de projets à venir présenter aux membres de la CP les dossiers remis dans le cadre de l'appel à projets pour la duplication en anglais d'un ou deux semestres de Master.

Bénédicte FORTIER rappelle que cet appel à projets a fait l'objet d'une présentation en CP le 26 novembre 2013. Il est possible de proposer des masters intégralement en anglais dans le seul cadre d'une coopération internationale. Le Ministère n'a pas autorisé la remontée de nouvelles maquettes en cours de contrat. Partant de ce constat, il a été proposé d'initier une démarche de duplication en commençant par un ou deux semestres de masters. Les frais d'inscription seront fixés sur les droits nationaux, sans frais spécifiques. Ce point est important pour les étudiants car on voit souvent des masters en anglais pour lesquels les frais sont très élevés.

Les moyens mis par l'université en appui à la duplication en anglais de M2 sont rappelés :

- appui en langue anglaise avec si besoin accompagnement et formation à l'enseignement en anglais (suivi collectif de l'équipe pédagogique et administrative, formations individuelles) ;
- appui à la recherche et au financement d'intervenants extérieurs étrangers avec le financement possible (partiel ou total) de missions à l'étranger ou d'accueil de collègues étrangers ayant pour objet le montage du projet ; le financement d'un total de quatre semaines de logement (sur base studio en résidence universitaire) par M2 pour des enseignants venant effectuer un enseignement dans le cadre du programme Erasmus ; la possibilité de solliciter un mois de professeur invité devant le CS ;
- appui au financement des heures d'enseignement effectuées par les enseignants de l'uB, avec la possibilité de financement partiel des heures dispensées par des enseignants de l'uB dans le cadre de la version anglaise du M2 dupliqué ;
- appui à l'attractivité des M2 dupliqués en anglais, avec la promotion institutionnelle des futurs M2 (Campus France, universités partenaires, portails européens et internationaux) ; le financement de 2 bourses étudiantes d'excellence de 2500€ chacune par M2 (à l'attention d'étudiants étrangers) ;
- appui administratif et logistique, avec une gestion et un suivi des candidatures par le Pôle RI en coordination avec l'équipe pédagogique.

Ces différentes propositions sont bien sûr à adapter en fonction des projets retenus, car tous ne nécessitent pas le même soutien de la part de l'établissement.

Il y a eu 11 manifestations d'intérêt (7 composantes concernées) suite au lancement de cet appel, ce qui représente un très bon taux de réponse. Après étude des dossiers, il apparaît que 4 projets sont aboutis et peuvent être retenus dans le cadre de l'appel 2014.

Bénédicte FORTIER rappelle que chaque projet présenté doit avoir le soutien de son UFR. Cet élément est très important afin de bien insister sur le fait que l'Université se positionne en soutien de ces projets et ne les initie pas. Deux UFR sont concernées : SVTE et Sciences et Techniques. Il y a une certaine logique à ce que ces deux composantes soient « prêtes » compte tenu de la configuration des enseignements et de la forte pratique de l'anglais. Les 4 projets se répartissent ainsi : 3 pour l'UFR Sciences et Techniques, avec les masters « mathématiques et applications - spécialité mathématiques approfondies », « sciences et technologies de l'information et de la communication – informatique-électronique – spécialité électronique-automatique » et « Sciences de la matière - spécialité Physique, lasers, matériaux » et 1 pour l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, avec le master « Environnement, terre, évolution, climat - spécialité Biologie des organismes et des populations ».

Les projets sont tous les 4 très intéressants et le travail mené en lien avec le Pôle International a été très constructif. Une réelle dynamique de projets s'est mise en place. La proposition consiste ainsi à retenir les 4

projets, sans se limiter à 2 (comme défini initialement) compte tenu du fait que les financements sont possibles pour 4. Il est noté qu'un seuil d' « ouverture » est fixé dans chaque formation. Il faudra donc un certain nombre de candidatures pour que la formation ouvre concrètement.

Les 4 porteurs de projets vont ainsi présenter aux membres de la CP et de la Commission RI leurs propositions de déclinaison en anglais des formations existantes (*extraits ci-dessous des présentations et discussions*)

➤ **Projet 1, pour la spécialité « Mathématiques approfondies »**, présenté par Nikolaï KITANINE.

Il est rappelé que ce projet avait déjà fait l'objet d'une présentation en CP précédemment et que l'appel à projets du Pôle RI a finalement permis de concrétiser la demande.

L'équipe pédagogique s'est aperçue que le manque d'options au premier semestre faisait défaut dans cette formation. Les étudiants qui souhaitaient préparer l'agrégation devaient suivre un cours de recherche et s'impliquer fortement dans un mémoire pendant la période du concours écrit qui a lieu au milieu du second semestre. Pour les étudiants qui se destinaient à la recherche, les deux cours de base de l'agrégation étaient obligatoires, ce qui ne suscitait pas de candidatures étrangères. Le but de la modification proposée est de rendre la maquette plus flexible pour les étudiants.

Sur les 6 cours optionnels en S3, les étudiants en choisissent 3. Ils peuvent ainsi se concentrer sur la préparation au concours de l'agrégation ou bien sur la recherche de haut niveau. Le programme proposé sera plus adapté aux besoins des étudiants, et permet d'être plus attractif vis-à-vis des étudiants étrangers qui souhaiteraient suivre un enseignement de recherche de mathématiques à l'Université de Bourgogne. Le détail des enseignements proposés en anglais est présenté en séance. 48 heures de FLE sont prévues.

Le but est d'attirer des étudiants d'Europe de l'Est ou encore du Brésil.

Il faudrait 5 à 6 étudiants pour commencer. 2 bourses de 2500€ seront proposées à des étudiants étrangers.

➤ **Projet 2, pour la spécialité « Electronique, vision, automatique- parcours électronique »**, présenté par Stéphane BINCZAK.

Le Master «MSc in Advanced Electronic Systems Engineering» est une spécialité dédiée à l'instrumentation, aux capteurs et l'électronique. L'intégralité des enseignements y est effectuée en anglais. Ce projet vise à proposer en anglais aux étudiants anglophones (ainsi qu'aux étudiants français le désirant) une formation de Master 2 intitulée «MSc in Advanced Electronic Systems Engineering», à vocation professionnelle ou recherche dans le domaine spécifique de l'électronique. Elle correspond à la duplication du parcours Electronique de la spécialité EVA (Electronique, Vision et Automatique) du Master mention STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) de l'Université de Bourgogne.

La place de ce parcours dans l'offre actuelle de formation est ensuite présentée. Il entre dans le champ «Photonique et matériaux avancés» puisque consacré principalement aux capteurs, à l'information et à l'instrumentation. L'objectif est de renforcer au-delà des frontières de la francophonie la visibilité de l'Université de Bourgogne. Ce master aura également vocation à s'adresser aux étudiants francophones à la recherche d'une formation en langue anglaise ouverte sur l'international.

L'ensemble des collègues constituant l'équipe pédagogique a été sollicité au préalable et est d'accord pour dupliquer les enseignements en anglais. Chacun de ces enseignants-chercheurs pratique la langue anglaise de manière courante dans le cadre des recherches et collaborations.

Le schéma général et les principes de duplication sont expliqués en séance. Par exemple, l'enseignement « capteurs et métrologie » → « sensors », « réalisation de systèmes électroniques » → « practical in electronics »...

Coût à la charge de l'uB : 112 h CM, 120 h TD et 88 h TP = 15200 € + 2 bourses de 2500 € chacune.

Mutualisation avec le M2 EVA Electronique : 20 h CM et 40 h TD (module « Practical in Electronics »)

Les TP seront mutualisés dans la limite des places disponibles.

Coût à la charge de l'UFR S&T : 50 h TD (module Management in a french environment) : 2000 €

Aide par les Relations Internationales : communication via Campus France, réservation chambres universitaires, visas, ...

Effectif prévisionnel : 2014-2015 : 5 étudiants - 2015-2016 : 5 étudiants - 2016-2017 : 10 étudiants

Finalement, il est à noter que les deux modules en anglais proposés aux 3I pourraient être à la charge du «MSc in Advanced Electronic Systems Engineering», ce qui permettrait de renforcer le parcours international de la spécialité 3I du Master STIC.

Des étudiants français pourraient suivre ces enseignements sous réserve d'avoir un niveau d'anglais suffisant. Or cela est assez rare. Le fait que ce projet soit issu de réflexions au sein de l'équipe pédagogique est souligné. Une discussion avec les enseignants du Master Administration des Entreprises pour les cours de gestion est envisagée.

Il est rappelé que lors du dernier conseil de l'UFR Sciences et Techniques, il a été précisé que ces formations dupliquées n'ouvriraient que si un nombre fixe d'étudiants étaient inscrits (seuil de 5 la 1^{ère} année, puis cela peut évoluer).

Jean-Pierre THIBAUT demande comment a été « pensée » l'attribution des bourses. Bénédicte FORTIER précise qu'il y aura 2 bourses par masters, soit 8 bourses de 2500€ chacune (20000€). Cela a pour but d'attirer de bons étudiants mais reste expérimental. C'est un « pari », un investissement fait sur l'avenir de l'Université.

➤ **Projet 3, pour la spécialité « Physique, lasers, matériaux »**, présenté par Stéphane GUERIN.

Le cadre général est rappelé : le champ scientifique est lié à la photonique et aux matériaux avancés, l'UFR de soutien est Sciences & Techniques- Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB). Le projet concerne la duplication en anglais du master II, Spécialité Physique Laser Matériaux (master Pro / Recherche), de la mention Sciences de la Matière, qui est un Master de haute technologie, « vitrine » de l'UFR Sciences & Techniques et de l'ICB.

Quelques adaptations sont à mettre en place afin que ce master soit un master international de Recherche, tout en préservant la cohérence pédagogique : suppression du module « milieu industriel », remplacé par un module du Master II « nano », modification mineure de quelques enseignements pour une attraction à l'international maximale, modifications des intitulés pour une lisibilité internationale (utilisation de l'anglais), des cours de Français (« FLE ») sont à prévoir dans la maquette, les travaux pratiques (TP) sont issus des Masters PLM et Nano (deux nouveaux TP seront mis en place suite aux « PPI »).

Ce projet est soutenu par le Département de Physique, le Laboratoire ICB, et l'UFR S&T

Le détail des modules enseignés en anglais est ensuite présenté en séance, avec l'indication du nom des modules (ultrafast optics, nanobiosciences, advanced quantum physics...).

Il est précisé que ce master peut accueillir des étudiants français mais il n'est clairement pas « pensé » pour cela car le niveau est très élevé en anglais. C'est un projet précurseur sur lequel l'université investit sur plusieurs rentrées, dans le cadre de la préparation de la future offre de formation qui comportera logiquement un volet dédié à l'internationalisation.

Coût et bilan des heures : 234h CM – 40h TD – 36h TP – 20h FLE = 310h

Coût à la charge de l'UB : 274h Heures (CM+TD+FLE) = 411h eqTD : 17000€ + 2 Bourses : 2 x 2500€

Coût à la charge de l'UFR : 1500 € (<10% du coût total)

Effectif prévisionnel : 2014-2015 : 5 étudiants - 2015-2016 : 5 étudiants - 2016-2017 : 10 étudiants

Détails des avis recueillis en amont : Conseil département de Physique 21/01/2014 (Vote, pour : 14 - blanc : 6 - contre : 1). Bureau UB : 14/03/2014 - Conseil UFR S&T : 8/04/2014

Afin de bien gérer les candidatures et compte tenu du seuil fixé, il faut que les réponses apportées aux étudiants le soient maximum mi-juillet. Des problèmes d'obtention de visas peuvent en effet intervenir et retarder la procédure.

Bénédicte FORTIER rappelle que suite à la présentation en bureau, il a clairement été dit aux composantes qu'une participation financière minimale était demandée afin de montrer le soutien apporté au projet. Les candidatures portent sur un nombre d'heures d'enseignement précis, calculé sur le taux moyen de rémunération (environ 40€/h).

Sophie SALAÜN exprime sa satisfaction de voir que 4 projets sont soutenus in fine, sans qu'une sélection soit à opérer en CP. Le cas échéant, il est précisé que chaque UFR aurait eu à classer ses projets en interne.

➤ **Projet 4, pour la spécialité « Biologie des Organismes et des Populations »**, présenté par Loïc BOLLACHE.

Il est précisé que les porteurs de projet sont Frank CEZILLY et Loïc BOLLACHE. M.CEZILLY, actuellement à l'étranger, est excusé pour cette séance.

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par le service des relations internationales de l'université de Bourgogne, l'équipe pédagogique du master souhaite proposer la duplication des enseignements du parcours "écologie comportementale" au sein de la spécialité "biologie des organismes et des populations" en deuxième année de master ETEC, avec prise d'effet à la rentrée 2014. Cette démarche se veut préparatoire à la création dans le même domaine d'une spécialité de master entièrement dispensée en anglais à l'occasion d'un prochain contrat. Loïc BOLLACHE présente aux membres de la CP un power point, reprenant les axes développés dans le dossier déposé dans le cadre de l'appel à projets

1. *Structuration actuelle de la spécialité "Biologie des organismes et des populations"*

A l'heure actuelle, la spécialité "Biologie des organismes et des populations" s'articule en deux parcours, dénommés "Biodiversité et Conservation" (BC) et "Ecologie Comportementale" (EC). Le semestre 1 comprend pour chaque parcours un ensemble de 170 heures d'enseignement (CM, TD, TP) et la rédaction d'un rapport bibliographique. Il est sanctionné par 30 crédits ECTS. Le semestre 2 comprend un stage de recherche se déroulant ordinairement sur quatre à cinq mois et donnant lieu à un rapport technique et une soutenance orale. Seules les UE 2 et 3 sont pleinement mutualisées entre les deux parcours.

2. *Proposition de duplication des enseignements en anglais.*

La présente proposition ne concerne que le parcours Ecologie Comportementale.

Elle consiste à ce que, dès la rentrée 2014, tous les enseignements de ce parcours (CM, TP et TD) soient intégralement dispensés en anglais, les rapports bibliographiques et techniques soient rédigés en anglais, et la soutenance orale se déroule en anglais.

Cette duplication se ferait en conservant les crédits ECTS et volumes horaires actuels, ainsi que toutes les dispositions relatives à l'organisation du contrôle des connaissances. Cette nouvelle offre de formation impliquera toutefois un coût supplémentaire puisque les enseignements de CM et TD aujourd'hui communs aux deux parcours du M2 BOP devront d'une part être dupliqués en anglais et d'autre part maintenus en langue française à l'intention des étudiants du parcours BC.

3. Justification de la duplication des enseignements en anglais.

Une large majorité des étudiants inscrits au sein du parcours EC se destinent à une carrière dans la recherche et/ou l'enseignement supérieur. Comme il en va d'autres disciplines, la littérature scientifique dans le domaine de l'écologie comportementale est quasi exclusivement rédigée en langue anglaise. Les étudiants inscrits au sein du parcours EC et désireux de poursuivre en thèse à l'issue du master ont bien compris au cours des dernières années la nécessité de se positionner à l'échelon international. De fait, environ la moitié d'entre eux ont opté pour un stage de recherche dans un laboratoire situé à l'étranger, stage au cours duquel ils ont souvent été amenés à communiquer exclusivement en anglais avec leur encadrant et les autres personnes côtoyées au sein des laboratoires de recherche, ainsi qu'en attestent les données suivantes:

Année 2012-2013 : 8 étudiants dans une université Française, 9 étudiants dans une université étrangère (Lausanne ; Neuchâtel - Suisse, Universität Hamburg – Allemagne, Université de Montréal – Canada...)

Année 2013-2014 : 7 étudiants dans une université Française, 8 étudiants dans une université étrangère (Aberystwyth University - Royaume Uni, University of Lund – Suède...)

Il est évident à la lecture de ces chiffres que le fait de dispenser les enseignements en langue anglaise ne pourrait que parfaire la préparation des étudiants effectuant leur stage de recherche à l'étranger (et sans doute aussi faciliter les démarches en ce sens), sans pour autant nuire à ceux accueillis au sein d'équipes francophones compte-tenu de l'importance de la langue anglaise dans la pratique de la recherche.

Il est aussi possible d'envisager que des étudiants étrangers soient rapidement attirés par cette nouvelle offre de formation, compte-tenu de l'engouement que continue de susciter l'écologie comportementale au plan international et du montant des frais d'inscription demandés au sein des universités étrangères pour un diplôme équivalent. Cette seconde possibilité dépendra cependant de l'effort de communication qui pourra être déployé à l'international.

Il est noté que 2 bourses de 2500 euros sont attribuées dans le cadre de l'appel à projets.

4. Equipe pédagogique et adossement à la recherche

Plusieurs enseignants-chercheurs de l'UFR SVTE relevant de la 67ème section possèdent une maîtrise suffisante de l'anglais oral et écrit pour dispenser leurs enseignements dans cette langue. L'équipe pédagogique serait coordonnée par le Professeur Frank Cézilly, porteur du présent projet, dont la légitimité dans le domaine est attestée, notamment, par l'ouvrage multiauteurs sur l'écologie comportementale publié en langue anglaise dont il a assuré la direction éditoriale (Danchin, E.D., Giraldeau, L.-A. & Cézilly, F. 2008 Behavioural Ecology, Oxford University Press) et par les activités de "Chief Editor" de la revue internationale Behavioural Processes (2000-2012) et de "Consulting Editor" pour la revue internationale Animal Behaviour (2004-2006). Il est toutefois prévu de compléter l'équipe pédagogique par un ou deux professeurs invités étrangers, des contacts ayant déjà été pris en ce sens à titre exploratoire. Enfin, le prochain recrutement d'un Maître de Conférences en 67ème section sur un profil "écologie comportementale" peut laisser espérer que l'équipe enseignante se renforce avec un jeune chercheur disposant d'une expérience post doctorale au sein de laboratoires internationaux et, donc, capable d'enseigner en anglais.

L'adossement du master BOP à la recherche a été jugé tout à fait satisfaisant lors de la dernière évaluation conduite par l'AERES. Les équipes "écologie évolutive" et " biodiversité, macroécologie, évolution" de l'UMR CNRS 6282 Biogéosciences et, dans une moindre mesure, l'équipe "Éthologie développementale et psychologie cognitive" de l'UMR CNRS/INRA 6265 CSGA devraient continuer de proposer dans les années qui viennent des sujets de stage de recherche dans le domaine large du comportement animal. Auxquels s'ajoutent les sujets proposés par différents laboratoires de recherche situés à l'étranger avec lesquels un réseau relationnel a été tissé au fil du temps

Loïc BOLLACHE détaille ensuite la répartition des enseignements et des contrôles de connaissances au sein du M2 BOP.

Il s'agirait d'attirer des étudiants de différents pays et notamment d'Europe du Sud (Espagne Portugal, Italie...) à l'inverse des précédents projets. Le coût supplémentaire serait d'environ 2500 euros. Bruno FAIVRE qui siège au Conseil de l'UFR SVTE précise que l'UFR ne peut pas financer ce surcoût au vu de sa situation. Bénédicte FORTIER précise que pour ce projet le financement demandé est assez faible. L'Université interviendra donc au titre de l'appel à projets.

Une question est posée, relative à la possibilité de suivre la formation en alternance. Loïc BOLLACHE précise que ce master accueille en effet des étudiants selon ce dispositif (2 contrats pour cette année). Quant au seuil d'ouverture, compte tenu du nombre très élevé de candidatures chaque année dans ce master, cela ne doit pas poser de problème. Il devrait y avoir suffisamment de candidats.

Grégory WEGMANN remercie Bénédicte FORTIER et les 4 porteurs de projets de ces présentations, très intéressantes et encourageantes pour la suite. Comme c'est une première démarche vers l'internationalisation des formations, il était important que l'appel à projets suscite une dynamique qui a in fine était clairement positive. Le nombre de projets signalés a été une « bonne » surprise.

Les membres de la CP soulignent la qualité des interventions et des projets. Christian MICHELOT souhaite que ces observations soient bien transmises aux membres du CEVU, à défaut de vote en CP. Grégory WEGMANN lui précise qu'il rapportera en effet la teneur de ces échanges extrêmement constructifs.

CP

Pas d'observation particulière en dehors des questions posées lors des présentations. Les 4 projets sont de grande qualité et sont encouragés par les membres de la CP. Les financements nécessaires pour mener à bien les duplications, ainsi que l'attribution de 8 bourses de 2500 euros chacune peuvent être pris en charge dans le cadre de l'enveloppe financière dédiée à cet appel à projets.

2/ b / Projets internationaux

Bernhard ALTHEIM présente tout d'abord 3 projets non diplômants :

BRESIL - Universidade de Sao Paolo (USP) - UFR Droit et Science politique : nouvel accord en Droit avec cette université avec laquelle l'uB avait déjà coopéré dans d'autres domaines et qui permettra à l'UFR Droit et Science Politique d'envoyer et de recevoir des étudiants en exonération des frais d'inscription.

ETATS-UNIS - University of New Hampshire (UNH) - UFR Langues et Communication : renouvellement d'un accord d'échange qui permet aux étudiants de l'UNH de venir un ou deux semestres à l'UB pour suivre des cours à l'UFR Langues. En échange l'UNH offre un contrat de lecteur à un étudiant de niveau Master de l'UB et accueille deux étudiants de l'uB à l'UNH en exonération des frais d'inscription.

VIETNAM - Polytechnic Institute of Hanoi (HUT) - IUT Dijon-Auxerre : nouvel accord qui permet à l'IUT Dijon Auxerre et à l'HUT d'envoyer jusqu'à 12 étudiants par an à l'université partenaire. Les enseignements de l'HUT sont en anglais ce qui rend le séjour d'étude des étudiants de l'IUT attractif d'un point de vue linguistique.

Sophie SALAÛN remarque qu'il n'y a pas de nom de porteur de projets indiqués pour les partenaires étrangers. Bernhard ALTHEIM précise que cela est assez courant mais il serait en effet bien d'avoir des noms en référence afin de faciliter le suivi.

Ensuite, un projet diplômant avec l'Université HASSAN II de Casablanca (MAROC) est évoqué. Il s'agit de la création d'une deuxième annexe à l'accord-cadre entre l'uB et l'Université Hassan II qui permet à l'UFR Droit et Science politique d'accueillir par an jusqu'à 5 étudiants de l'université Hassan II en formation diplômante dans le cadre de 5 M 1 différents. En échange, l'UFR Droit et Science politique pourra envoyer jusqu'à 5 étudiants en formation diplômante ou non diplômante à l'Université Hassan II.

Grégory WEGMANN demande aux membres de la CP si des précisions supplémentaires sont nécessaires concernant ces 4 projets. Il n'y a pas de question posée.

CP

Pas d'observation particulière sur ces projets internationaux

3. Diplômes d'université

➤ Modifications concernant le DU « Certificat de relations internationales »

Hélène TOURARD présente les différentes modifications apportées à ce DU qui a la particularité d'être assez « lourd » d'un point de vue horaire. Il est donc proposé de ramener ce volume à un ordre de grandeur allant de 235,5 heures minimum à 265 heures maximum. Les frais d'inscription sont de 160 euros (dans le document préparatoire il est indiqué « frais spécifiques » or il s'agit bien des frais d'inscription). Ce DU ne « coûte » rien car il est adossé à des UE délivrées dans le cadre de la Licence et du Master 1.

Il est précisé qu'il y a très peu d'étudiants dans ce DU (3 cette année), qui s'adresse majoritairement aux étudiants cherchant une certification dans le domaine des relations internationales (souvent des étudiants de

l'UFR Langues et Communication). Grégory WEGMANN demande si la possibilité d'un calendrier étalé sur deux ans est envisageable pour les étudiants en raison du fort volume horaire. Cela pourrait intéresser des doctorants notamment.

Hélène TOURARD indique qu'elle étudiera cette possibilité qu'il semble tout à fait possible de mettre en œuvre rapidement. Sur les modalités de validation, le libellé peut prêter à confusion. Il faudrait sans doute clarifier cela pour éviter toute confusion.

CP	Pas d'observation particulière sur les modifications prévues pour ce DU. Les observations faites en séance seront prises en compte dans le document de travail relatif à ce DU.
-----------	--

➤ Création du D.U « Qualité en établissement de santé »

Agnès BASAILLE présente ce projet dont elle est la responsable pédagogique avec Philippe HUBERT, Directeur Qualité au Centre hospitalier de Chalon-sur-Saône.

Par la création d'un DU « Qualité en Etablissements de Santé », l'UB montre sa volonté de continuité dans la formation des acteurs de santé dans les secteurs sanitaire et médico-social en leur permettant de répondre aux évolutions récentes en matière de gestion de l'amélioration continue et de performance des organisations et des pratiques.

Le projet s'autofinance par les frais de formation, avec un seuil de rentabilité à 6 stagiaires. Le dispositif est géré en coordination avec le SEFCA.

Les objectifs du diplôme sont de permettre aux professionnels des secteurs sanitaire et médico-social de posséder un niveau d'expertise suffisant sur les différentes problématiques du management de la qualité, du risque, de la sécurité, de l'environnement du soin ainsi que d'une politique de développement durable des activités des établissements de santé et d'acquérir des connaissances permettant de concevoir et de piloter les différents types de démarches qualité au niveau d'un établissement de santé, d'un pôle d'activités ou d'un service (soins, hébergement, médico-technique technique, administratif...).

158 heures de formation réparties sur 8 mois (3 jours par mois) avec 6 modules enseignés.

Droits d'inscription : droits universitaires si inscription au diplôme + frais spécifiques : 3000€ avec financement, 2500€ sans financement. *NB* : il y a la possibilité de s'inscrire à des modules (19€/heure).

Ce DU est conçu de la même façon que le DU logistique hospitalière en bloc opératoire. Il n'est pour l'instant pas prévu de transformer ce DU en licence professionnelle.

Cela permet d'encourager la collaboration entre l'IUT et le Centre hospitalier, ce qui est très constructif in fine.

CP	Pas d'observation particulière sur ce projet de création de DU
-----------	---

4. Offre de formation rentrée 2014

4 / a / [Fiche filière pour la L1 Economie \(UFR Sciences économiques et de gestion\)](#)

Mickaël CLEVENOT évoque la fiche filière en séance en reprenant les matières composant les deux semestres de la L1 Economie. Il est rappelé que la fiche de la L1 Gestion a été présentée lors de la CP précédente. Les modifications apportées à l'actuelle fiche filière L1 sont listées : l'UE1 – S1 Questions économiques contemporaines se divise en « Méthodes et enjeux de l'économie / Introduction aux théories économiques ». L'UE3-S1 est nommée « Mathématiques de l'économie et de la gestion ». L'UE5 – S1 Gestion et langues comprend une « Introduction à la gestion ».

L'UE2 – S 2 est logiquement nommée « Mathématiques de l'économie et de la gestion : applications ». L'UE4-S2 est nommée Environnement économique et social et comprend trois matières « Histoire des faits économiques et sociaux », « Sociologie », « Méthodes et enjeux-Mémoire ». L'UE5 – S2 Gestion et langues comprend une matière « Economie de l'entreprise ».

Un équilibre et une cohérence entre premier et second semestres ont été recherchés.

Christian MICHELOT soulève le point lié au coefficient attribué à la matière « statistiques » (UE4-S1 et UE3-S2). Il est de 4 pour la L1 Economie et de 2 pour la L1 Gestion. Or a priori, ce seront les mêmes cours et les mêmes épreuves. Cela semble ingérable avec deux « populations » d'étudiants qui ne seront pas traitées selon le même régime. Hicham ABDALALH demande des précisions sur ce point, en lien avec la future gestion des travaux dirigés de cette matière. Grégory WEGMANN précise que ce dossier devra être vu entre les deux équipes afin de bien anticiper ces éventuels problèmes. Dans l'absolu, deux examens différents peuvent être prévus pour les deux L1 mais il s'agit de voir ce qui sera le plus pertinent. Quant aux groupes de TD, il faudra voir en fonction des moyens pouvant être affectés sur les deux L1. Ces nouvelles maquettes se mettant en

place, il faudra certainement prévoir des aménagements par rapport à l'existant, compte tenu des contraintes respectives.

CP

Pas d'observation particulière sur la fiche L1 Economie. Des points de vigilance sont signalés (cf coefficients, groupe de TD...)

4 / b / Création d'une option pour la licence professionnelle SIL (UFR Sciences et Techniques)

Marinette SAVONNET présente le projet d'ouverture d'une option de 150 heures «Applications mobiles et objets communicants» dans la Licence Professionnelle Systèmes Informatiques et Logiciels, Spécialité Systèmes Intra/internet pour l'entreprise.

La LPSIL Spécialité Systèmes Intra/internet pour l'entreprise est habilitée depuis 2001 et accueille des étudiants en contrat d'alternance depuis la rentrée 2008.

Elle a pour objectif de former des assistants-ingénieurs dans le domaine des technologies logicielles pour la construction d'applications Web. Les cours sont organisés de manière à fournir aux étudiants des compétences techniques en programmation, réseaux, base de données, interface Web utilisateur et également de manière à apporter des compétences et des connaissances plus générales directement valorisables dans le domaine de l'entreprise (rédaction de cahier des charges, spécifications techniques, gestion de projet, etc.).

L'option «Applications mobiles et objets communicants» s'appuie sur les UE fondamentales (UE1 et UE5) et ouvre une nouvelle dimension dans les axes interface utilisateur et transport des données (UE2 et UE4).

De nouveaux contextes d'utilisation et de nouveaux supports physiques des contenus Internet sont apparus depuis 2007 avec le premier iPhone. Cette révolution, portée par l'écran tactile, amène à prendre en compte la mobilité, la souplesse et la facilité d'utilisation des nouveaux supports. L'écran tactile offre une nouvelle interface homme-machine, par le nombre d'applications téléchargeables sur les plateformes de diffusion (Google Play, AppStore et Windows Phone Store).

Ouvrir une nouvelle option dans la LPSIL permettrait de répondre rapidement à une demande forte du marché sans abandonner le contenu actuel qui correspond toujours à un réel besoin.

Marinette SAVONNET précise que c'est le bon moment pour ouvrir cette option et ainsi répondre à la demande de formation exprimée dans ce domaine. Cette option s'autofinancerait grâce aux contrats de professionnalisation (en moyenne 10/an). La formation gère actuellement un budget de 69000 euros. Il est demandé qu'un budget puisse être établi en amont du CEVU et CA de mai.

CP

Pas d'observation particulière sur ce projet de création d'une option pour la LP SIL à part la demande relative à la transmission d'un budget correspond à ce projet.

4 / c / Demandes de modifications des fiches filières

Le tableau présenté par Grégory WEGMANN concerne plusieurs formations, en vue de la rentrée 2014. Dorian COLAS DES FRANCS demande des précisions sur le libellé de la demande en LEA ainsi rédigé « Inversion du volume horaire du S1 et du S2 (24h CM au S1 et 18CM au S2) pour Economie. Evaluation : Contrôle terminal d'une heure qui aura lieu à la suite du dernier cours, en dehors du calendrier d'examens. ». Aline FULON précise que cela est mal formulé. Le calendrier 2014-2015 n'étant pas encore voté, il conviendra d'indiquer que l'évaluation aura lieu à la suite du dernier cours. Cela entre dans le calendrier annuel global de la licence LEA. Cette remarque sera transmise à la composante.

CP

Pas d'observation particulière sur ces demandes, sauf pour LEA – L1 (formulation à revoir)

4 / d / Préparation aux concours des métiers de l'enseignement (1^{er} et 2nd degrés)

Marie-Geneviève GERRER présente le cadre général prévu pour les préparations aux concours des métiers de l'enseignement 1^{er} et 2nd degrés. Elle rappelle que ces formations existent déjà à l'UB (M2+) mais il s'agit de les mettre à jour compte tenu de la création des masters MEEF à la rentrée 2013 et de la réforme des concours.

Dispositif « Prépa concours 2 degré »

1 – Descriptif de la formation

Cette formation non diplômante assure la préparation au concours du capes, capet, capeps 2d degré et du capes CPE. Elle remplace le dispositif M2+ : en effet, avec l'introduction du master Meef, le concours du capes est désormais placé non plus en fin de M2 mais en fin de M1. Les UFR et l'Espé vont être confrontées à des cas multiples qui seraient rassemblés dans ce dispositif (étudiants ayant un M1 Meef, étudiants ayant un M1 ou un M2 autre que Meef, personnes déjà dans la vie active et souhaitant devenir enseignant ou CPE...).

Ce dispositif est transitoire, le temps que le master Meef complet se mette en place et que les UFR d'une part, l'Espé de l'autre, aient une vision précise des différents types d'étudiants susceptibles de s'y inscrire.

2 – Modalités

Les étudiants inscrits dans cette préparation « Prépa concours 2degré » auront la possibilité de suivre les cours de M1 dédiés à la préparation des épreuves du concours. Les modalités varient selon les composantes.

3 – Public

Cette formation non diplômante est réservée aux étudiants ayant validé un M1 ou un M2, et qui veulent passer le concours du capes, capet ou capeps.

4 – Calendrier

Le calendrier de cette formation est le même que celui de l'année de master 1 Meef.

5 – Equipe

L'équipe pédagogique est la même que celle du master 1 Meef.

6 - Budget

Cette formation se fait à moyens constants, c'est-à-dire que les étudiants inscrits dans cette Prépa Concours s'insèrent dans des cours déjà existants.

Dispositif « Prépa concours premier degré »

1 – Descriptif de formation

Cette formation non diplômante assure la préparation au concours du CRPE (Professeurs des Ecoles – 1er degré) et remplace le dispositif M2+. En effet, avec la mise en place du master MEEF premier degré, le concours du CRPE est désormais placé en fin de M1 (et non plus en fin de M2). En fin de M1, nous pourrions donc être confrontés à des cas d'étudiants ayant validé leur première année de master (qui prépare entre autres aux épreuves écrites et orales du concours) mais qui n'auront pas obtenu le concours. Ces étudiants, s'ils passent en M2, ne pourraient plus alors avoir accès aux cours de préparation aux concours, ne pourraient pas non plus bénéficier de la possibilité de réaliser un stage en responsabilité en alternance. Pour ces étudiants, dont le projet professionnel serait clairement de devenir professeur des écoles, une année de transition, spécifiquement dédiée à la préparation au concours, pourrait donc leur être conseillée (mais non imposée bien entendu).

2 – Modalités

Les étudiants inscrits dans cette préparation concours auraient la possibilité de suivre les cours de M1 dédiés à la préparation des épreuves du concours du CRPE, à savoir les enseignements de mathématiques et de français pour les épreuves écrites et les enseignements d'EPS et d'éthique, ainsi que les enseignements en lien avec leur choix d'option pour les épreuves orales. Ils auraient aussi l'autorisation de passer les concours blancs et examens des disciplines concernées.

3 – Public

Cette formation non diplômante est réservée à ceux qui sont détenteurs d'un M1 MEEF premier degré, obtenu à l'ESPE de Bourgogne, et non admis au concours du CRPE en fin de M1. Les étudiants seraient préférentiellement inscrits sur le site de formation dans lequel ils ont obtenu leur première année de master (Auxerre, Dijon, Mâcon ou Nevers).

4 – Calendrier

Le calendrier de cette formation est le même que celui de l'année de master 1 MEEF premier degré.

5 – Equipe

L'équipe pédagogique est strictement la même que celle du master 1 MEEF premier degré.

6 - Budget

Cette formation se fait à moyens constants, c'est-à-dire que les étudiants inscrits dans cette Prépa Concours s'insèrent dans des cours déjà existants et n'entraîneront pas la création de groupes de TD supplémentaires.

Nb : ces deux dispositifs (1^{er} et 2nd degrés) seront évoqués dans les différents conseils d'UFR, en fonction des calendriers respectifs. Compte tenu de la réforme, il n'a pas été possible d'anticiper ce projet.

➤ Droits d'inscription :

- Inscription en M2+ seul ou prépa Agrégation : 254 euros (cf tarif master national)
- Prépa Agrégation ou M2+ en inscription secondaire (donc pour étudiants ayant déjà une inscription principale en master) : 167 euros
- Possibilité pour les étudiants de recevoir une bourse sur critères sociaux en fonction de la situation, sous réserve du nombre de droits déjà consommés et du contrôle d'assiduité (vu avec le CROUS le 31 mars 2014)

On note de grandes différences entre les MEEF 1^{er} degré et les MEEF 2nd degré, ce qui explique que la préparation soit largement ouverte pour le 2nd degré, à la différence du 1^{er} degré (réservée aux étudiants UB). Les « stratégies » des étudiants sont en effet bien différentes selon les disciplines. Après avoir échoué au concours, certains redoublent le M1, d'autres poursuivent en M2.

Marie-Geneviève GERRER insiste sur le fait qu'il s'agit d'un dispositif transitoire, qui évoluera sûrement en fonction des consignes du Ministère. Les UFR voteront prochainement les modalités d'application de ces dispositifs.

Sophie SALAÛN souligne l'importance de conserver ces préparations au sein de l'UB.

CP

Pas d'observation particulière sur le cadre général des dispositifs de préparation aux concours des métiers de l'enseignement

4 / e / Création d'un groupe en alternance à Mâcon pour la licence professionnelle management des activités internationales (IUT Dijon-Auxerre)

Patrick DANAUDIÈRE et Anne JORROT-DEBEAUFORT présentent ce dossier. Il s'agit de proposer la création d'un groupe en alternance sur le site de Mâcon, par duplication de la formation existante à Dijon.

Quelques petites modifications de la fiche filière sont prévues, visant à rééquilibrer la proportion crédits ECTS/coefficients.

La Licence Professionnelle « Commerce – spécialité : Management des Activités Internationales des PME PMI » a pour vocation de former de futurs responsables d'encadrement en commerce international pour les PMI et PME qui seront capables :

- de mettre en place une véritable politique d'exportation
- d'introduire de nouvelles compétences permettant à l'entreprise de s'installer véritablement et durablement sur les marchés internationaux.
- d'avoir une démarche active de prospection de nouveaux marchés
- de manager des équipes pour impulser une dynamique de développement à l'exportation

L'idée est d'ouvrir à Mâcon (site universitaire) un groupe de la LP MAI en collaboration avec le lycée Lamartine et l'AFPI 21-71, en alternance. Anne JORROT-DEBEAUFORT évoque le budget, qui sera équilibré avec un seuil d'autofinancement fixé à 12 contrats de professionnalisation.

Cela permet de dynamiser ce site territorial, en proposant une offre de formation aux étudiants du bassin mâconnais qui vont souvent étudier à Lyon ou Bourg-en-Bresse.

CP

Pas d'observation particulière sur cette demande de duplication à Mâcon de la LP MAI

4 / f / Renouvellement de l'habilitation à délivrer la Capacité d'Addictologie clinique (UFR Sciences de Santé) – rentrée 2014

Benoit TROJAC présente le dossier concernant le renouvellement de l'habilitation à délivrer la Capacité d'Addictologie clinique. Il rappelle que cette formation existe à l'université de Bourgogne depuis 1988 et a été régulièrement renouvelée depuis. La demande doit être transmise au Ministère prochainement (sous réserve des délibérations CEVU et CA) pour une habilitation à la rentrée 2014. Le nombre d'inscrits a été assez fluctuant ces dernières années mais on compte 4 inscrits en 2012 et 6 inscrits en 2013.

Ce diplôme est destiné aux médecins généralistes ou spécialistes, salariés hospitaliers ou libéraux, afin d'acquérir les connaissances et les compétences pour traiter les différentes conduites addictives. L'enseignement se déroule sur deux années (120 heures), avec 80 demi-journées de stage.

L'enseignement est divisé en 10 modules de 12 heures chacun (ex : opiacées, addiction sans produits, tabac, alcool, dopage...). Les cours sont communs avec ceux du DU Conduite d'abus et de dépendances. Le tarif d'inscription est de 508 euros (cf arrêté annuel fixant les droits nationaux).

Le conseil de l'UFR Sciences de Santé a donné un avis favorable à l'unanimité pour cette demande de renouvellement. Ce dossier sera transmis à la DGESIP afin que la procédure d'habilitation suive son cours.

CP

Pas d'observation particulière sur cette demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer la Capacité d'Addictologie clinique

5. Référentiel des études année 2014-2015

Grégory WEGMANN propose le report de ce point mis à l'ordre du jour compte tenu de l'heure avancée et du faible nombre de participants.

En dehors de l'ordre du jour, François BLAIS revient sur le fait que compte tenu des multiples projets présentés en CP depuis quelques années, il y a un sérieux accroissement des heures et donc de la masse salariale. Il y a de nombreux projets qui s'autofinancent (alternance) et permettent de payer les heures complémentaires. Grégory WEGMANN précise que c'est en effet un vrai sujet de réflexion car les règles actuelles (service des enseignants notamment) ne semblent plus adaptées à la réalité de gestion d'une université devant assumer son autonomie financière.

L'ordre du jour étant épuisé, Grégory WEGMANN clôt la séance à 17 heures 50.

Le Vice-Président du CEVU

Validé le 16 avril 2014

Grégory WEGMANN

*Prochain CEVU : 16 mai 2014
Prochain CA : 21 mai 2014
Prochaine CP : 12 juin 2014*